

Paris, le 12 juillet 2023

Circulaire de Rentrée 2023/2024

I. LA RENTREE

Chers parents,

Votre enfant est inscrit dans notre établissement. Nous vous remercions de la confiance que vous nous faites.

Vous trouverez sur le site internet <https://www.lamadone.fr/> et sur Ecole Directe rubrique « documents » la liste des fournitures scolaires, la liste de lectures estivales, une lettre de la Mutuelle Saint-Christophe sur l'assurance scolaire dont dispose votre enfant au sein de notre établissement, une information sur l'Association sportive et un bulletin d'adhésion, une information sur la carte « Imagine R », un bulletin d'inscription au stage de pré-rentrée. Une brochure du patronage (centre de loisirs), un livret de révisions estivales en Français.

Veillez noter les informations concernant la rentrée scolaire.

A. CLASSES DE 6^{ème}

RENTREE DES ELEVES : LE LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 DE 13H30 A 17H30.

Les élèves devront se présenter avec leur cartable pour ramener leurs livres. Ils seront obligatoirement munis d'un cahier de brouillon et de stylos.

Ouverture des portes à 13h20. Merci de ne pas arriver avant 13h20 en raison de la rentrée des élèves de l'école primaire.

Classes de 6èmes Rentrée : 13h30 Sortie : 16h45

Les parents peuvent assister au mot d'accueil uniquement.

La tenue exigée pour le jour de la rentrée est la suivante : **pantalon ou jupe sombres, chemise ou chemisier blancs. Pas de T-Shirt.**

B. CLASSES DE 5ème, 4ème, 3ème

RENTREE : LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Classes de 5èmes	Rentrée : 10h30	Sortie : 12h30
Classes de 4èmes	Rentrée : 14h00	Sortie : 16h00
Classes de 3èmes	Rentrée : 15h35	Sortie : 17h30

Les parents ne rentreront pas dans l'établissement.

Les élèves rencontreront leur professeur principal, prendront connaissance de leur emploi du temps et recevront les informations nécessaires devant leur permettre de faire une bonne année scolaire au Collège Saint-Vincent.

La tenue exigée pour le jour de la rentrée est la suivante : **pantalon ou jupe sombres, chemise ou chemisier blancs. Pas de T-Shirt.**

Pas de restauration le jour de la rentrée.

C. MARDI 5 SEPTEMBRE 2023 : pour tous les élèves, déroulement normal des cours selon les emplois du temps distribués le jour de rentrée. Les emplois du temps peuvent légèrement varier au cours des 3 premières semaines.

Ouverture du service de restauration.

Pour les nouveaux élèves :

L'inscription n'est définitive qu'à la réception du livret du troisième trimestre avec l'avis de passage en classe supérieure.

Les familles qui ne l'ont pas encore fourni doivent l'envoyer dès à présent à Mme LECERTISSEUR par courriel (sandrine.lecertisseur@lamadone.fr) au plus tard le mercredi 23 août 2023.

II. REUNIONS D'INFORMATIONS PARENTS-PROFESSEURS :

<u>6EME</u>	mardi 19 septembre 2023 de 18h00 à 20h00
<u>5EME</u>	jeudi 14 septembre 2023 de 18h00 à 20h00
<u>4EME</u>	jeudi 21 septembre 2023 de 18h00 à 20h00
<u>3EME</u>	mardi 12 septembre 2023 de 18h00 à 20h00

III. MANUELS SCOLAIRES

Les manuels sont prêtés par l'établissement pour l'année scolaire. Ils seront remis aux élèves le jour de la rentrée. Il est obligatoire de les recouvrir et de les étiqueter au nom et à la classe de l'élève. La caution de 300 euros donnée avec le dossier d'inscription ou de réinscription sera rendue à la fin de l'année, lors de la restitution de tous les livres prêtés, si ceux-ci sont en bon état.

Il est obligatoire d'avoir un vrai cartable rigide afin que puissent être préservés livres et cahiers. Les sacs de plage et autres sont interdits.

Sont à la charge des familles et leur sont facturés les ouvrages suivants :

- Cahier de travaux pratiques de langues et cahier d'éducation morale et civique (selon les classes). Ils seront commandés par l'établissement à tarifs négociés et facturés en début d'année scolaire.
- Agenda commandé par l'établissement.
- T-shirt pour le sport

Important : L'agenda sera fourni par l'établissement. Aucun autre agenda ne sera autorisé.

IV. MATERIEL AUDIO

Une paire d'écouteurs (basiques) ou un casque, avec prise jack (les écouteurs Bluetooth et écouteurs d'i-phone ne sont pas compatibles). Ils sont indispensables pour les évaluations nationales de niveau 6^{ème} et l'évaluation de l'attestation scolaire de sécurité routière ASSR 1 en 5^{ème} et ASSR2 en 3^{ème}.

V. DATES A RETENIR :

a. Messe de rentrée :

Le mardi 26 septembre 2023 à 10h30 à Notre-Dame du Bon conseil. Les parents sont les bienvenus. Durant cette messe a lieu la bénédiction des cartables.

b. Journée d'intégration des classes de 6^{ème} :

Vendredi 15 septembre 2023

c. Journée « Portes ouvertes » du collège :

Samedi 18 novembre 2023 de 9h00 à 12h00.

d. Voyages scolaires :

Du 22 au 26 avril 2024 séjour optionnel dans le Val de Loire pour les élèves de 5^{ème}.

Du 29 avril au 3 mai 2024 séjour optionnel à ROME (latinistes de 4^{ème} et de 5^{ème}).

Du 10 au 14 juin 2024 séjour optionnel en Espagne et en Allemagne pour les élèves de 3^{ème}.

e. Examen blanc des élèves de 3^e et 4^e

Le premier examen blanc des élèves de 3^{ème} aura lieu les 30 novembre et 1^{er} décembre 2023

Le second examen blanc des élèves de 3^{ème} aura lieu les 4 et 5 avril 2024

L'examen blanc des élèves de 4^{ème} aura lieu les 16 et 17 mars 2024

f. Cross des classes de 3^{ème} et de 2^{nde} : vendredi 7 juin 2024

g. Organisation de fin d'année

Du **3 au 6 juin 2024** Les élèves effectueront une semaine de stage d'observation en milieu professionnel. Les familles doivent, dès la rentrée, faire les démarches nécessaires pour que leur enfant soit accueilli en entreprise. La convention de stage est téléchargeable sur le site du collège. Le retour des conventions doit être effectué au plus tard pour le **10 mai 2024**. Toute convention non rendue ou incomplète impliquera que l'enfant ne pourra pas effectuer son stage et qu'il/elle restera sous la responsabilité de la famille.

Du **17 au 21 juin** des modules de révision Brevet seront organisés au collège pour les élèves volontaires.

NIVEAU 3^{ème} : Fin des cours le vendredi 14 juin 2024

NIVEAU 4^{ème} : Fin des cours le jeudi 20 juin 2024

NIVEAU 5^{ème} : Fin des cours le vendredi 21 juin 2024

NIVEAU 6^{ème} : Fin des cours le mardi 25 juin 2024

VI. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - STAGES / APPRENTISSAGE

Enseignement Supérieur Campus des Roses :

Le LEGT et l'UFA Charles de Foucauld propose un parcours Bac + 2 en BTS ainsi qu'un module de préparation aux concours d'entrée dans les Écoles Supérieures de Commerce.

Pour information, nos filières de BTS sont :

- BTS MCO : Management Commercial Opérationnel
- BTS NDRC : Négociation et Digitalisation de la Relation Clients
- BTS SIO : Services informatiques aux Organisations avec les 2 spécialités en informatique

Le LEGT et l'UFA Charles de Foucauld proposent un parcours Bac + 3 après le BTS ainsi qu'un certain nombre de certifications professionnelles (TOEIC, Voltaire, PIX, Google Analytics, Google AdWords) :

- Licence générale **informatique** en apprentissage : développement d'applications Web, d'applications Mobiles et Cybersécurité.
- Licence professionnelle **commerciale** Web Analytics en apprentissage : en e-commerce et marketing digital avec parcours possible en vente et distribution de produits et services liés au développement durable et à l'économie circulaire.

Retrouvez toutes les informations sur ces deux licences :
<https://www.lyceecharlesdefoucauldsup.fr/formations/>

Certains de nos jeunes de licence qui ont un bon profil n'ont pas encore trouvé de contrats d'alternance. Vous avez peut-être des contacts en ce domaine : nous vous remercions de votre aide. Vous pouvez contacter Monsieur Olivier LORENTZ, le directeur de l'enseignement supérieur.

NOTE IMPORTANTE : *Création d'une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, pour toutes les entreprises*

Aide financière de :

8 000 euros pour un apprenti majeur ;

Pour les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2021, cette aide sera versée :

Aux entreprises de moins de 250 salariés sans condition ;

Aux entreprises de plus de 250 salariés à la condition qu'elles s'engagent à atteindre le seuil de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation dans leur effectif en 2021, selon des modalités définies par décret

Avec cette mesure, pour les entreprises, le coût du recrutement d'un salarié en contrat d'apprentissage représente un faible reste à charge pour la 1^e année de contrat.

Dans le cas où votre entreprise pourrait accueillir un étudiant durant les périodes de stage citées ci-dessous, nous vous remercions de bien vouloir contacter Mme HURE par mail à eleonore.hure@lamadone.fr ou de compléter le formulaire dans l'espace entreprise de notre site internet. (<https://www.lyceecharlesdefoucauldsup.fr/espace-entreprise/>)

Aide de 3 000 euros pour un apprenti majeur recruté au sein d'une collectivité territoriale

Coût de la formation entièrement pris en charge par votre OPCO

Sections	Périodes de stages/ alternance
Licence générale informatique en apprentissage : développement d'applications Web, Mobiles et Cybersécurité	Alternance : 2 jours École (lundi et mardi) 3 jours entreprise.
Licence professionnelle e-commerce et marketing digital en apprentissage parcours Web Analytics	Alternance : 2 jours École (jeudi et vendredi) 3 jours entreprise (lundi, mardi, mercredi).
SIO 1 Services informatiques aux organisations 1ère année	- du 29 avril 2024 au 08 juin 2024
SIO 2 Services informatiques aux organisations 2ème année	- du 08 janvier 2024 au 09 février 2024
MCO 1 Management Commercial Opérationnel 1ère année	- du 06 novembre 2023 au 25 novembre 2023 - du 15 janvier 2024 au 27 janvier 2024 - du 29 avril 2024 au 08 juin 2024
MCO 2 Management Commercial Opérationnel 2ème année	- du 06 novembre 2023 au 25 novembre 2023 - du 15 janvier 2024 au 27 janvier 2024
NDRC 1 Négociation et digitalisation de la relation clients 1ère année	- du 30 octobre 2023 au 24 novembre 2023 - du 29 avril 2024 au 14 juin 2024
NRDC 2 Négociation et digitalisation de la relation clients 2ème année	- du 23 octobre 2024 au 24 novembre 2023

h. ECOLE DIRECTE

Le site Ecole Directe restera ouvert pendant les vacances en mode été (certains accès seront supprimés pour les élèves et les familles durant cette période). À partir du 14 juillet 2023, le site basculera sur l'année 2023-2024 : les documents et notes 2022-2023 ne seront plus disponibles.

Les comptes Ecole Directe des familles et ceux des élèves sont **différents**. Les informations diffusées pouvant être personnelles, **il est déconseillé aux familles de laisser l'accès de leur compte à enfants**.



La communication entre la famille et les enseignants passe **exclusivement par le carnet de liaison** et en aucun cas par le portail Ecole Directe.

Accès à Ecole Directe : il se fait sur le site <https://www.ecoledirecte.com> ou par le bouton Ecole Directe sur notre site internet.

Pour les familles rencontrant des problèmes avec Ecole Directe, merci de contacter directement Mme LECERTISSEUR, par courriel (sandrine.lecertisseur@lamadone.fr)

i. ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement souscrit à une assurance scolaire globale pour tous les élèves auprès de la Mutuelle Saint Christophe.

L'établissement n'est pas habilité à fournir une attestation d'assurance scolaire. Celle-ci devra être téléchargée directement dans votre espace personnel sur le site de la mutuelle. Un document explicatif est disponible sur votre compte Ecole Directe et dans la rubrique « documents à télécharger » de notre site internet.

Vous pouvez aussi accéder à la mutuelle par le site internet du groupe scolaire ou depuis le menu de votre compte Ecole Directe.

j. PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE

Le relevé de frais annuel sera envoyé à la fin du mois de septembre dans la rubrique « documents » de votre compte Ecole Directe « famille ».

Le prélèvement automatique mensuel (le 10 de chaque mois) est le mode de règlement obligatoire au sein du collège. Les avantages sont multiples, mais le plus important est **l'étalement du paiement** sur 8 mois (octobre à mai).

k. ADMINISTRATION

Il est important de nous faire connaître toutes les modifications de coordonnées (postales, téléphoniques, bancaires) qui pourraient intervenir avant la rentrée et durant toute l'année scolaire. Merci de les transmettre par courriel à l'adresse suivante : administratif@lamadone.fr, en fournissant un justificatif de domicile.

Vous pouvez également modifier vos coordonnées directement sur votre compte Ecole Directe « Famille », dans la rubrique « Vos informations ».

Pour un changement de nationalité vous devez nous faire parvenir une photocopie de la carte nationale d'identité française.

Les certificats de scolarité seront téléchargeables sur les comptes Ecole Directe des familles et des élèves à partir de la fin du mois de septembre.

Les certificats mentionnant l'ensemble de la scolarité effectuée au collège se font par l'intermédiaire du carnet de liaison que l'élève présentera à Mme GUEDES au secrétariat.

l. LA DEMI-PENSION

La demi-pension fonctionnera à partir du **mardi 5 septembre 2023**. L'organisation hebdomadaire devra être indiquée sur le carnet de liaison et validée par Mme MOULIN au service de la comptabilité.

Les familles peuvent opter pour une formule sur 3 jours, 4 jours ou 5 jours. Le prix de ces formules est fixe. Le prix de la demi-pension est **forfaitaire**. En cas d'absence de l'élève, ne sera fait de remboursement que sur présentation d'**un certificat médical d'absence de plus de 5 jours consécutifs**. Aucun autre motif ne peut prétendre à un remboursement.

Tout trimestre commencé, est dû. Aucune modification ne pourra se faire en cours de trimestre.

Toute **modification pour le trimestre suivant doit être notifiée par écrit, adressée à Mme MOULIN et validée** (nombre de jours de restauration, inscription ou résiliation...) :

- pour le 2nd trimestre → avant le **17 novembre 2023**, pour la période du 01/12/2023 à fin juin 2024
- pour le 3^{ème} trimestre → avant le **2 février 2024**, pour la période du 26/02/2024 à fin juin 2024

Passé ces dates, **aucune modification** ne pourra être prise en compte.

Une carte de collégien est fournie à tous les élèves dans la semaine du 11 septembre 2023. Elle est de couleur différente pour les « externes ». En cas de perte ou de dégradation la carte est facturée 10 euros.

m. SEANCE PHOTOGRAPHIE

La photo de classe et les photos individuelles seront prises le 5 septembre 2023.
Merci de prévoir une tenue adaptée.

n. LES VACANCES

Vacances d'automne : du 20 octobre après les cours jusqu'au 5 novembre 2023 inclus.

Vacances de Noël : du 22 décembre 2023 après les cours jusqu'au 7 janvier 2024 inclus.

Vacances d'hiver : du 9 février 2024 après les cours au 25 février 2024 inclus.

Week-end de Pâques : du 30 mars au 1^{er} avril 2024 inclus

Vacances de printemps : du 5 avril après les cours au 21 avril 2024 inclus.

Weekend de l'Ascension : du 7 mai 2024 après les cours au 12 mai 2024 inclus.

Weekend de Pentecôte : du 17 mai 2024 après les cours au 20 mai 2024 inclus.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et une bonne rentrée scolaire.

Le Chef d'établissement
Thierry Courrège